



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°41/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le Jeudi 12 décembre à 18h

OBJET

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

Demande de
subvention 2025 –
Structure animation
et gestion –
Programme LEADER
2023-2027

M. Franck BERTOCCHI est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques., DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, GRASSER Jacques, GUELLAFF Kévin, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARQUAIRE Dominique, MICHEL Lucette, MOUGIN Dominique, MUNIERE Jean-Luc, PAGEL Nicolas, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick.

**DATE DE
CONVOCAION**

04/12/2024

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

48

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

4

**NOMBRE DE
VOTANTS**

52

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

52

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), DEL GENINI Elisabeth, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GENTY Catherine, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HETT Paul (donne pouvoir à PAGEL Nicolas), HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LAURENT Carole, LOUIS Claude, MARTIN Éric, MARTINET Jean-Luc, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à Jacques GRASSER), NEXON Gilles, PARVE Emmanuel, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GUELLAFF Kévin), RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Jean-Claude, THIERY François, THOMAS Dominique, THOMAS Philippe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 088-200048726-20241212-DELIB41_2024-DE



Monsieur le Vice-Président s'exprime comme suit :

Mesdames, Messieurs,

Le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges a été sélectionné en tant que Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027 depuis le 27 mars 2023. A ce titre, le travail d'animation et gestion du GAL sera effectué en 2025 à hauteur de 1,8 ETP (0,2 ETP sur le multifond).

Les principales actions de l'animation du GAL consistent à poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet, l'instruction des demandes d'aide et de paiement et l'organisation de comités de programmation pour sélectionner les projets du GAL.

Les chargées de mission LEADER participeront également aux formations organisées par l'Autorité de Gestion Régionale afin d'être le plus efficace possible dans l'animation et la gestion de l'ensemble du programme LEADER.

Les chargées de mission se chargeront de dresser un bilan des projets soutenus l'année précédente par le GAL, en lien avec les indicateurs de réalisation et de résultat qui seront ultérieurement transmis par l'Autorité de Gestion Régionale des fonds européens en Grand-Est.

Pour l'animation et la gestion du GAL, le PETR va solliciter le soutien financier :

- Du FEADER, au titre de la programmation LEADER 2023-2027
- Et du Conseil Départemental des Vosges.

Le plan de financement ci-dessous présente les dépenses et recettes de cette opération :

Animation et gestion 2025	93 000,00 €
Total	93 000,00 €

RECETTES		
LEADER 2023-2027	65 500,00 €	70,43 %
CD Vosges	8 900,00 €	9,57 %
PETR PECV	18 600,00 €	20,00 %
Total	93 000,00 €	100,00%

En cas de modification du plan de financement, le PETR s'engage à prendre à sa charge la différence. De facto, le part d'autofinancement et donc le plan de financement global en seront modifiés.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

APPROUVENT le projet d'animation et de gestion du GAL du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges pour l'année 2025, dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,

AUTORISENT Monsieur le Président à solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER 2023-2027, et une subvention auprès du Conseil Départemental 88.

AUTORISENT Monsieur le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un motif différent de celui figurant dans le plan de financement,

Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024
Publié le
ID : 088-200048726-20241212-DELIB41_2024-DE

AUTORISENT Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN

